CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46251** **VALABLE JUSQU'AU** **12/04/2027**

ÉDITÉ LE 23/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1995

Raison sociale : EMCG

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/02/2025

Capital : 7 622

RUE SIDNEY BECHET
ZONE INDUSTRIELLE SUD-OUEST
44110 CHATEAUBRIANT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES - 95 B 00321

Siret : 400 134 623 00026

Téléphone : 02 40 81 01 49 **Fax :**

Portable : 06 30 54 53 83

Code NACE : 4321A

Responsabilité légale :
CR INVEST (918 100 231) / SATINO (918 141 607) / C-INVESTY (918 153 297)

Numéro caisse de congés payés : 5416636

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62747732

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62747732

Site Internet : http://www.emcg.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : contact@emcg.fr

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 814 608 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/02/2026 16:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E46251** **VALABLE JUSQU'AU** **12/04/2027**

ÉDITÉ LE **23/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1995
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/02/2025
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES - 95 B 00321

Siret : **400 134 623 00026**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5416636

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62747732

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62747732

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **EMCG**

RUE SIDNEY BECHET
ZONE INDUSTRIELLE SUD-OUEST
44110 CHATEAUBRIANT

Téléphone : 02 40 81 01 49 **Fax :**
Portable : 06 30 54 53 83

Site Internet : http://www.emcg.fr
E-mail : contact@emcg.fr

Responsabilité légale :
CR INVEST (918 100 231) / SATINO (918 141 607) / C-INVESTY (918 153 297)

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	13/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/09/2025
o Ventilation mécanique	13/04/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	13/04/2023
o Isolation des combles perdus	13/04/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/02/2026 16:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.